

REGIE DEPARTEMENTALE DU TRAMWAY DU MONT-BLANC

Avis de Publication

Monsieur le Président de la Régie départementale du Tramway du Mont-Blanc certifie que :

- Le registre des délibérations de la séance du Conseil d'administration du 28 janvier 2026 (Délibérations n° CA-RTMB-2026-01 à CA-RTMB-2026-21) a été publié sur le site internet du Conseil départemental de la Haute-Savoie le 19 février 2026.
- Les délibérations de cette séance ont été transmises en Préfecture le 19 février 2026 et sont exécutoires à compter du 19 février 2026, date de publication sur internet.

Les délibérations publiées dans ce document peuvent faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de la date de la publication sous forme électronique.

***Avis affiché ce jour sur le site internet
du Conseil départemental (www.hautesavoie.fr)***

Fait à Annecy, le 19/02/2025

Le Président de la Régie départementale
du Tramway du Mont-Blanc,

Martial SADDIER